



LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL VA SE PENCHER SUR DES QUESTIONS CLÉS POUR LES EMPLOYEURS

Editorial

Quelque deux semaines avant le début de la Conférence internationale du Travail (CIT), le secrétariat de l'OIE a déjà accompli un travail considérable pour préparer la position des employeurs sur les trois thèmes importants qui seront au cœur de l'ordre du jour de cette année, à savoir la relation de travail (recommandations), la seconde discussion sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (Convention) et la coopération technique (discussion générale).

Sur tous ces thèmes et d'autres, les fédérations membres ont reçu des informations quant au contenu des débats ainsi que sur les possibles positions des employeurs. Toutefois, la préparation par le Secrétariat n'est qu'une partie du travail qui nous attend. Toutes ces discussions seront également suivies par les travailleurs et les gouvernements. Pour que les positions des employeurs aient une chance de succès, l'appui d'un autre groupe est essentiel.

À cette fin, il est très important qu'avant le début de la Conférence, les points de vue des employeurs soient communiqués aux gouvernements. Lorsque la Conférence aura commencé, il sera trop tard dans la mesure où les positions auront alors déjà été adoptées et les instructions reçues (et il n'est guère facile de changer ces positions en pleine discussion de commission).

Aussi, étant donné la manière dont certains pays organisent leur représentation à la CIT, toutes les délégations gouvernementales ne proviennent pas du ministère du Travail. S'il convient de prendre contact avec ce ministère en particulier, il faut aussi établir un lien avec les ministères des Affaires étrangères



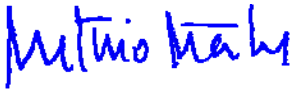
TABLE DES MATIÈRES

Activités de l'OIE et de ses membres.....	2
Organisation internationale du Travail.....	4
Nations unies et autres agences internationales.....	6
Responsabilité sociale des entreprises - dernières nouvelles.....	9
Secrétariat de l'OIE.....	10
Autres	10
Publications	10
Principales réunions à venir.....	11

DISTRIBUTION:

- Président
- Directeur exécutif
- Directeurs
- Membres du Bureau exécutif
- Distribution interne
- Bibliothèque

Contact: Si vous avez des suggestions ou des contributions à faire, veuillez nous les envoyer par fax au (+4122) 929 00 01 ou par e-mail à: ioe@ioe-emp.org

<p>et des Finances. Étant donné l'importance des débats de cette année, il est crucial que le gouvernement et non pas seulement un ministère soit informé des positions des employeurs et des conséquences du débat pour le pays en termes d'impact national.</p> <p>Près de 60 représentants de missions gouvernementales basées à Genève ont assisté la semaine dernière à un briefing de l'OIE sur la Conférence au cours duquel les positions des employeurs sur les différents thèmes ont été exposées et des réponses apportées aux questions, permettant ainsi à ces missions de disposer de davantage d'informations qu'elles peuvent partager avec leurs ministères respectifs.</p> <p>Il serait extrêmement utile que les fédérations membres tirent profit du temps qui nous sépare du début de la Conférence, à la fin de ce mois, pour persuader leurs gouvernements. L'information que l'OIE met à disposition peut aider à atteindre cet objectif, mais il vous appartient d'y ajouter le contexte national et son impact.</p> <p>Par une telle approche dynamique visant à convaincre les gouvernements de la validité des positions des employeurs, nous espérons renforcer les chances d'arriver à des résultats réalistes et utilisables par tous les mandants dans les différentes commissions de la Conférence.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Antonio Peñalosa Secrétaire général</p> </div>	<p>→ <i>Editorial</i></p>
<p>Activités de l'OIE et de ses membres</p>	
<p>Sous les auspices de la Confédération nationale brésilienne de l'industrie (CNI), les Présidents des fédérations membres de l'OIE en Amérique latine se sont réunis récemment à Brasilia pour examiner les situations difficiles que connaissent plusieurs pays du continent. Les organisations d'employeurs de Bolivie et du Venezuela ont exposé les difficiles défis que rencontrent les entreprises dans ces pays où les gouvernements ont une attitude hostile à l'égard du secteur privé. La réunion s'est tenue le jour même où le gouvernement bolivien a annoncé la nationalisation/expropriation des entreprises productrices de pétrole et de gaz. La réunion s'est également penchée sur d'autres sujets généraux tels que le rôle des organisations d'employeurs et la concurrence engendrée par d'autres groupes d'entreprises qui ne sont pas légitimement représentatives des employeurs. Enfin, la réunion a préparé la contribution des entreprises au Sommet des Chefs d'État ibéro-américains qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) en novembre de cette année.</p> <p>Contact OIE : yuren@ioe-emp.org.</p>	<p>Réunion des Présidents d'organisations d'employeurs d'Amérique latine</p>

<p>Afrique</p> <p>Les organisations d'employeurs d'Afrique orientale et septentrionale se sont réunies à Lusaka au début du mois de mai pour élaborer une stratégie visant à améliorer leur rôle dans la promotion des femmes entrepreneurs en Afrique. L'atelier, organisé par l'OIE, la Confédération panafricaine des Employeurs (CPE) et l'OIT, a examiné des stratégies spécifiques visant à éliminer les barrières à la création d'entreprises par les femmes telles que le manque d'accès aux garanties et à la technologie, aux opportunités du marché, ainsi que les facteurs sociaux et culturels qui découragent les femmes de se lancer dans les affaires.</p> <p>Chine</p> <p>La Confédération des entreprises de Chine (CEC) a récemment créé un centre de ressources pour les femmes entrepreneurs (Women's Entrepreneurs Resource Centre – WERC). Ce centre constituera un réseau qui rassemblera les expériences des femmes entrepreneurs en Chine afin d'offrir conseils et informations aux femmes qui souhaitent créer leur propre entreprise. Une plateforme Internet sera créée afin d'aider à la dissémination du matériel, des études de cas et d'autres informations. Il assurera également la promotion de l'égalité des sexes en Chine.</p>	<p>Le rôle des organisations d'employeurs dans la promotion des femmes entrepreneurs</p>
<p>Accueillie par la Confédération des entreprises chinoises (CEC), cette réunion a rassemblé des représentants de 22 organisations d'employeurs d'Asie et du Pacifique. Se basant sur une réunion précédente consacrée à la productivité, cette réunion a examiné les éléments de la législation nationale du travail qui entravent la flexibilité face à une concurrence internationale croissante.</p> <p>La réforme de la législation du travail est à l'ordre du jour dans bon nombre de pays de cette région, de la Chine au Cambodge, en passant par l'Indonésie et la Corée. De nombreuses organisations recherchent la manière d'équilibrer les droits et les besoins des entreprises modernes, souvent face à l'inertie du gouvernement. La réunion a entendu les expériences de réforme en Afrique du Sud, au Botswana et en Namibie et en a conclu qu'il est nécessaire de considérer la réforme du droit du travail comme un processus continu et dynamique, plutôt que comme un événement isolé. Parallèlement, l'OCDE a axé sa présentation sur la manière dont une législation du travail flexible plutôt que contraignante favorise la productivité et améliore la compétitivité. La question de l'équilibre entre les droits des travailleurs et les besoins de l'entreprise a également été examinée et l'accent a été mis sur la nécessité d'un dialogue avec les syndicats au niveau national. Contact OIE : wilton@ioe-emp.org.</p>	<p>Réunion régionale Asie-Pacifique OIT/OIE/CAPE</p>
<p>Immédiatement après la participation du Secrétaire général à la Conférence arabe du Travail, l'Organisation arabe du Travail (OAT) et l'OIE ont commencé à rechercher des moyens d'améliorer leur collaboration sur les questions sociales et du travail dans les pays membres de l'OAT. Dans ce contexte, un protocole d'accord est en préparation dans le but de développer des relations formelles entre l'OIE et l'OAT. Ce protocole d'accord devrait être signé pendant la Conférence internationale du Travail par le Directeur général de l'OAT, Ibrahim Guider, et le Secrétaire général de l'OIE, Antonio Peñalosa. Contact OIE : james@ioe-emp.org.</p>	<p>L'OIE et l'Organisation arabe du Travail</p>

Organisation internationale du Travail

Les employeurs des Amériques ont été choqués lorsque, lors de la réunion régionale américaine de l'OIT qui s'est tenue au début du mois de mai au Brésil, la notion de "respect des droits à la propriété privée" a été mise en doute par les représentants des syndicats et de plusieurs gouvernements. L'opposition à la proposition des employeurs d'inclure la phrase "respect du droit à la propriété privée" dans les conclusions de la réunion, en tant qu'élément clé sur la voie du travail décent, pose la question de savoir si en fait la propriété privée est universellement reconnue comme un droit fondamental pour les employeurs.

Cette réunion avait été organisée par le BIT pour lancer son projet d'agenda de l'hémisphère pour le travail décent. Les employeurs y ont présenté un document qui exposait les principes nécessaires au développement économique et social, ainsi que des directives pratiques à l'intention du Bureau sur la mise en pratique de l'agenda pour le travail décent. Comme on pouvait s'y attendre, le mouvement syndical, représentée à la réunion par ORIT/CLAT, la branche régionale de la CISL, a également saisi l'occasion pour présenter ses vues au BIT par un document intitulé "la plate-forme syndicale". Ce document des travailleurs contient plusieurs propositions qui, si elles étaient appliquées, entraverait le fonctionnement des entreprises dans la région dans la mesure où il propose une marche en arrière et un retour à un État interventionniste. La position des travailleurs à cette réunion, ainsi que la récente élection de plusieurs gouvernements populistes de gauche dans la région, laissent entrevoir des temps difficiles pour les employeurs, non pas seulement au niveau national, mais également pour tous ceux qui font des affaires dans les pays concernés. *Un nouveau monde se crée en Amérique latine, un monde qui cherche à limiter la libre entreprise et l'économie de marché.*

La réunion a adopté des conclusions visant à guider la coopération technique de l'OIT au cours de la prochaine décennie dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent. Cette évolution devrait être la bienvenue dans la mesure où elle implique la participation active des partenaires sociaux dans la conception, la mise en pratique et l'évaluation de l'action de l'OIT dans chaque pays. Ceci signifie également que les résultats de la mise en pratique des programmes par pays de promotion du travail décent dépendra largement du niveau de dialogue social dans le pays et du cadre politique dans lequel il s'inscrit. Contact OIE : yuren@ioe-emp.org.

Lors de l'ouverture de la réunion régionale américaine de l'OIT, les représentants employeurs et travailleurs ont présenté une déclaration commune invitant les gouvernements à entreprendre des actions immédiates pour répondre au problème du travail des enfants dans la région et, en particulier, pour en éradiquer les pires formes. Cette déclaration a été présentée au nom des travailleurs et des employeurs par le Vice-président exécutif de l'OIE, Daniel Funes de Rioja, lors de son intervention en plénière de la réunion, en présence du président du Brésil, Luis Inácio Lula Da Silva.
Contact OIE : yuren@ioe-emp.org.

Le droit à la propriété privée : un droit fondamental pour les employeurs ?

Action immédiate pour l'éradication du travail des enfants dans les Amériques

<p>Un nouveau recueil de directives pratiques de l'OIT sur la sécurité et la santé dans les mines de charbon souterraines a été adopté à Genève au début de ce mois par un groupe d'experts tripartites comprenant huit spécialistes employeurs. Le nouveau recueil révisé celui qui avait été adopté en 1986 et reflète les nombreux changements intervenus dans l'industrie minière au cours des 20 dernières années. Il fournit des conseils pratiques importants en contrepoint des dispositions de la Convention sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995 (n° 176) et de son pendant, la recommandation n° 183.</p> <p>La réunion a souligné que des améliorations significatives en matière de sécurité et de santé professionnelle dans les mines de charbon souterraines ont été réalisées grâce aux nouvelles technologies, à l'investissement de capitaux, à la formation continue et au changement d'attitude à l'égard de la sécurité et de la santé. Ce nouveau recueil comprend une méthodologie pour identifier les dangers, prévenir et réduire au minimum les risques, ainsi que des dispositions spécifiques pour sécuriser les opérations d'extraction souterraines. De plus, les directives sont rédigées de façon à ne pas empêcher le développement de nouvelles technologies, de meilleures pratiques, ni l'adoption de mesures alternatives qui fournissent une protection efficace à toutes les personnes impliquées dans l'extraction souterraine de charbon.</p> <p>Ce nouveau Recueil de directives pratiques sera présenté au Conseil d'administration du BIT de novembre pour approbation. Contact OIE: perkins@ioe-emp.org.</p>	<p>Sécurité et santé dans les mines de charbon souterraines</p>
<p>Suite à la discussion générale sur l'emploi des jeunes par la Conférence internationale du Travail de 2005, le BIT va maintenant se concentrer sur la mise au point de plans d'action nationaux dans cinq ou six pays.</p> <p>Les directives concernant la préparation des plans d'action nationaux sont en cours d'élaboration. L'OIE collabore étroitement avec le Bureau et cherche à concentrer son travail sur des interventions pratiques qui seraient utiles pour les employeurs. L'OIE a en particulier exprimé le souhait de voir mettre au point des outils et des méthodologies pratiques à l'intention des organisations d'employeurs. Les membres sont invités à contacter le Secrétariat s'ils ont des suggestions spécifiques quant à la manière dont ces interventions de l'OIT devraient être conçues. Contact OIE : rynhart@ioe-emp.org.</p>	<p>Emploi des jeunes</p>
<p>Plusieurs documents préparés par l'OIE en vue de la Conférence internationale du Travail sont disponibles sur le site Internet de l'OIE (section OIT - mot de passe requis). Le débat sur la relation d'emploi devrait être particulièrement difficile. Plusieurs documents ont été préparés et envoyés aux membres afin de les aider dans leurs efforts de lobbying au niveau national (ces documents sont également disponibles sur le site Internet de l'OIE). Les organisations membres sont invitées à prendre contact avec le Secrétariat s'ils ont des informations résultant des consultations nationales qui pourraient aider le porte-parole et l'équipe d'appui lors de la discussion. Contact OIE : rynhart@ioe-emp.org.</p>	<p>95^{ème} Conférence internationale du Travail</p>

Nations unies et autres agences internationales

Le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a nommé un groupe de 18 dirigeants d'entreprise, de syndicats et de la société civile du monde entier au Conseil du Pacte mondial des Nations unies. Cet organe de 20 membres comprend huit représentants des entreprises, quatre représentants d'associations du monde des affaires et syndicales, ainsi que quatre représentants d'organisations de la société civile. Le Secrétaire général de l'OIE, Antonio Peñalosa, ainsi que Chen Ying, Directeur général adjoint de la Confédération des entreprises de Chine (membres de l'OIE) ont été nommés à ce Conseil.

Sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, le Conseil apportera des avis stratégiques pour l'ensemble de l'initiative et émettra les recommandations pertinentes au Bureau du Pacte mondial, aux participants et aux autres parties prenantes. Le Conseil se réunira deux fois par année et sa première réunion se tiendra pendant l'été 2006 au quartier général des Nations unies à New York. Contact OIE : wilton@ioe-emp.org.

Nouveau Conseil
du Pacte mondial

La Commission des Nations unies sur les droits de l'homme a demandé au Secrétaire général des Nations unies de nommer un représentant spécial sur la question des droits de l'homme et les entreprises transnationales et les autres entreprises pour une première période de deux ans. Le représentant spécial choisi, John Ruggie, est responsable en soumettant un rapport intérimaire à la Commission lors de sa 62^{ème} session (en 2006) et un rapport final lors de la 63^{ème} session (en 2007) contenant les vues et les recommandations en vue de l'examen par la Commission de plusieurs questions concernant les entreprises transnationales et les droits de l'homme.

Le représentant spécial a maintenant publié son rapport intérimaire qui est disponible à <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G06/110/27/PDF/G0611027.pdf?OpenElement>. L'analyse du rapport intérimaire est extrêmement favorable aux entreprises car il exclut l'imposition juridique des obligations internationales en matière de droits de l'homme sur les entreprises et réaffirme le fait que la responsabilité de donner effet aux droits de l'homme incombe aux gouvernements.

Toutefois, John Ruggie laisse ouverte la question du rôle des entreprises dans les zones de faible gouvernance. Au paragraphe 75 du rapport, il demande que l'OIE, en collaboration avec la Chambre de commerce international (CCI) et le Comité consultatif économique et industriel (BIAC), mène des travaux indiquant le moyen efficace pour les entreprises de traiter des dilemmes rencontrés dans ces zones.

En réponse à la demande de John Ruggie, un groupe de travail a été formé comprenant des membres de l'OIE, de la CCI et du BIAC. Le travail de ce groupe a commencé et il est prévu qu'un projet de document pour consultation par le groupe de travail sera prêt pour la fin mai. Contact OIE: [Brent Wilton](#).

Droits de l'homme

<p>L'OIE a continuellement renforcé ses relations avec l'OMS lors des douze derniers mois. Le VIH/SIDA est un domaine particulier de collaboration et, en avril, l'OIE a participé à une réunion de l'OMS sur le VIH/SIDA qui a discuté du cadre de l'OMS pour un accès universel à la prévention sur le VIH/SIDA, son traitement, ses soins et le soutien au secteur de la santé. L'OMS a dévoilé cinq directions stratégiques durant la réunion:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux personnes de connaître en toute sécurité leur statut VIH à travers des tests confidentiels VIH ; • Maximiser la contribution du secteur de la santé à la prévention VIH ; • Accélérer le niveau du traitement et des soins en matière de VIH/SIDA ; • Investir dans des stratégies pour orienter une réponse plus efficace ; • Renforcer et étendre les systèmes de santé. <p>L'OIE travaille étroitement avec l'OMS quant à la mise en place de ce nouveau cadre. Contact OIE: muia@ioe-emp.org.</p>	<p>Organisation mondiale de la santé – Réunion sur le VIH/SIDA</p>
<p>Le Segment annuel de haut niveau de l'ECOSOC (HLS) qui aura lieu au début juillet à Genève a choisi le thème de la <i>Création à l'échelon national et international d'un environnement favorable à un plein emploi productif et un travail décent pour tous, et étude de son impact sur le développement durable</i>.</p> <p>En préparation de la HLS, une réunion préparatoire importante s'est tenue à New York au début avril. Malheureusement, pour un événement supposé se concentrer sur la création d'emplois, la réunion a été particulièrement peu représentée par le secteur privé. Sur les six panélistes, un seul représentait le secteur privé (Ronnie Goldberg, Vice-présidente du <i>US Council for International Business</i>) et seulement une seule autre oratrice du secteur privé (Jacqueline Coke-Loyd, Directrice exécutive de la Fédération des employeurs de Jamaïque).</p> <p>Pour une réunion qui était censée se focaliser sur la création d'emplois, l'approche semblait complètement en dehors de la réalité. Les domaines oubliés des débats semblaient incroyablement évidents: <i>le rôle crucial du secteur privé dans la création d'emplois, la nécessité d'avoir un environnement législatif permettant de créer et développer des entreprises locales, le climat nécessaire à l'investissement pour attirer les investissements étrangers, l'importance de la loi et le fonctionnement des institutions nationales et la nécessité de lutter contre la corruption</i>.</p> <p>L'OIE travaille actuellement avec le BIT pour essayer de corriger la situation pour le Segment de haut niveau en juillet et, comme par le passé, nous travaillons étroitement avec la Chambre de commerce internationale (CCI). Contact OIE: rynhart@ioe-emp.org.</p>	<p>ECOSOC: Segment de haut niveau</p>

<p>Faisant partie de la préparation du Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la migration internationale et le développement prévu pour les 14 et 15 septembre à New York, les Nations unies organiseront des audiences avec le secteur privé au début juillet. L'objectif de ces audiences interactives est de donner au secteur privé l'occasion d'interagir avec les Etats membres et d'offrir une contribution pour le Dialogue de haut niveau. L'OIE est représentée dans le Comité de pilotage qui prépare ces audiences. Contact OIE: muia@ioe-emp.org.</p>	<p>Assemblée générale des Nations unies: migration – dialogue avec le secteur privé</p>
<p>Depuis deux ans, ISO a créé un <i>Groupe de travail sur la responsabilité sociale</i> pour développer une norme unique d'orientation sur la responsabilité sociale. Le Groupe se réunira pour la troisième fois à Lisbonne fin mai.</p> <p>En tant que norme d'orientation, le document sera pour information seulement. Il ne contiendra aucune exigence ou obligation et ne sera pas une norme de système de gestion. Il ne pourra pas non plus être utilisé à des fins de certification. L'OIE, qui a établi un statut de liaison avec le Groupe de travail de l'ISO sur la RS, sera représentée à Lisbonne par les fédérations membres d'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis. L'objectif premier de la réunion de Lisbonne sera de revoir et de discuter les commentaires sur le premier projet d'orientation de la norme d'orientation de l'ISO sur la responsabilité sociale. Le projet reste à ses tous premiers stades de développement, mais la décision prise à ce point aura un impact sur le document pendant tout le processus.</p> <p>Le Groupe de travail est organisé en six groupes de personnes, y compris l'industrie où les organes nationaux de normalisation de l'ISO (NSB) nomment des experts pour ces groupes au Groupe de travail. Malheureusement, il est clair que de nombreux NSB ont nommé au Groupe de travail des experts de l'industrie de leur pays sans consulter leur fédération nationale d'employeurs conduisant au fait que de nombreux experts de l'industrie ne représentent pas leur communauté nationale des affaires. Les membres de l'OIE intéressés devraient contacter leur NSB ISO de leur pays pour connaître le nom de l'expert actuel de l'industrie et le processus utilisé pour sa sélection. Contact OIE: wilton@ioe-emp.org.</p>	<p>Organisation internationale de normalisation (ISO): Groupe de travail sur la responsabilité sociale</p>
<p>Avec la présence de nombreux leaders des fédérations membres de l'OIE d'Europe et d'Amérique latine, la IV^{ème} réunion UE-AL-Caraïbes des organisations de la société civile s'est tenue à Vienne en avril pour faire avancer le dialogue social et civil dans les deux régions. L'OIE a été impliquée dans la préparation et la coordination des participants employeurs. La réunion a précédé le Sommet principal des Chefs d'Etat des deux régions qui s'est tenu au début mai à Vienne.</p> <p>Les conclusions demandent le renforcement du partenariat régional, de dynamiser l'économie et la cohésion sociale et de soutenir le développement et la structure de la société civile en Amérique latine et dans les Caraïbes faisant partie du processus d'intégration régionale. Les conclusions ont été présentées lors du Sommet des Chefs d'Etat.</p> <p>Toutefois, les derniers changements provoqués par certains gouvernements d'Amérique latine, notamment en Bolivie et Venezuela, contre le processus d'intégration, ont eu un impact négatif sur le résultat espéré de ce processus et ont lourdement conditionné les futurs sommets entre les deux régions. Contact OIE: yuren@ioe-emp.org.</p>	<p>IV^{ème} réunion de l'Union européenne (UE) - Amérique latine (AL) – Caraïbes des organisations de la société civile</p>

Afin de stimuler le dialogue entre les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, la société civile et les agences des Nations unies sur le traitement du VIH/SIDA et le monde du travail, le BIT et l'ONUSIDA ont organisé une session spéciale à Brasilia dans le cadre de la Réunion régionale de l'OIT des Amériques.

Réunion BIT/
ONUSIDA sur le
VIH/SIDA et le
monde du travail

La réunion a permis de partager les expériences et de renforcer les réponses nationales et a, en particulier, traité du problème de la stigmatisation et de la discrimination dans le monde du travail. Le Secrétaire général de l'OIE, Antonio Peñalosa, a participé à la réunion soulignant l'implication de l'OIE et les nombreuses initiatives prises par les employeurs dans la région.

Contact OIE: muia@ioe-emp.org.

Responsabilité sociale des entreprises – dernières nouvelles

- Le Secrétaire général des Nations unies a lancé des principes pour des investissements responsables. Les six principes, préparé au cours d'un processus durant près d'un an, sont volontaires et sont complétés par un ensemble de trente cinq actions possibles que les investisseurs institutionnels peuvent entreprendre pour intégrer des considérations dans les domaines environnemental, social et de gouvernance par les entreprises dans leurs investissements. <http://www.unpri.org/files/pri.pdf>
- Une alliance européenne sur la RSE, qui réunit des entreprises de toute taille pour échanger des idées et des bonnes pratiques, est une des grandes idées du papier plan de la Commission européenne. L'Alliance n'aura pas de cadre juridique et aucune exigences formelles pour les entreprises y participant. <http://ec.europa.eu/enterprise/csr/policy.htm>
- La SFI (Banque mondiale) a établi une initiative pour fournir aux investisseurs dans les marchés émergents des recherches et des informations sur les entreprises (sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance): www.ifc.org/ifcext/environsf/content/sfmf_rfp-emergingmarketequities
- Coca-cola a demandé au BIT d'entreprendre une enquête sur les relations de travail en Colombie. L'enquête est soutenue par la *International Union of food, agricultural, hotel, restaurant, catering, tobacco and allied workers' association* (IUF): http://www.coca-cola.com/presscenter/viewpointscolumbia_ilo_investigation.html.
- La compagnie pharmaceutique Pfizer est devenu la plus grosse société à décider de faire rapport à la fin de chaque trimestre des résultats financiers sur le terrain qui encourage le court terme <http://www.newswise.com/articles/views/519336>
- Reebok a publié son rapport 2005 sur les droits de l'homme. Le rapport détaille les politiques et les actions de Reebok y compris comment ses pratiques d'achat peuvent entrer en conflit avec les normes des droits de l'homme. [Reebok Human Rights Report 2005 \(Pdf Version\)](#)

Secrétariat de l'OIE

Plusieurs nouvelles publications de l'OIE sont maintenant disponibles pour les membres:

- Guide pour les employeurs sur la micro-finance
- Guide à l'intention des organisations d'employeurs sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)
- Manuel des employeurs sur le Comité de la liberté syndicale de l'OIT
- Document d'information sur le débat en cours sur le commerce et les normes du travail

Pour obtenir ces documents, contacter depierre@ioe-emp.org.

Une prise de position sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail est prévue pour le début juin (suite à son approbation par le Conseil général de l'OIE). De plus un kit d'outils de l'OIE et d'ACT/EMP sur le travail des enfants est prévu pour l'été.

Durant l'été, le Secrétariat commencera de préparer des documents sur : la chaîne d'approvisionnement, la délocalisation et l'externalisation, les négociations collectives, l'éducation (partenariat privé/public) et l'égalité des chances. Une fois que les projets seront disponibles, ils seront postés sur le site Internet de l'OIE dans la section des documents en cours. Des consultations auront lieu de la manière traditionnelle. Toutefois, si les membres ont des documents ou des recherches qui pourraient aider dans le processus de rédaction initial, ils sont encouragés à contacter le Secrétariat: rynhart@ioe-emp.org.

Publications de l'OIE

Autres

Une coalition internationale de chercheurs, de syndicalistes et de journalistes ont établi un outil basé sur Internet pour recueillir et rendre disponible librement des informations sur les salaires. Il a été préparé pour répondre à deux questions principales: du point de vue des travailleurs "Suis-je payé ce que je devrais l'être?" et du côté des employeurs "Que devrais-je payer?". L'information est maintenant recueillie à travers les sites Internet de dix-sept pays. Les membres qui pourraient être intéressés de voir l'information sur leur propre pays, peuvent accéder au site hôte et du pays à : www.wageindicator.org.

Indicateurs sur les salaires

Publications

- *Business against Corruption: case stories and examples*. Cette publication fournit des orientations sur la manière de traiter des situations difficiles dans la mise en application du dixième principe du Pacte mondial. Cliquer [ici](#) pour télécharger la publication.
- *Trading on time*. Un rapport récent de la Banque mondiale cherche l'effet des délais de temps dans les exportations et trouve les procédures douanières trop longues. Des systèmes inefficaces de transport affectent les exportations comme les barrières tarifaires. www.doingbusiness.org/documents/trading_on_time_full_report.pdf

Principales réunions à venir

5 - 7 avril	→	Atelier de formation sur les PME (Panama City)
29 mai	→	Comité de direction de l'OIE (Genève)
30 mai	→	Conseil général de l'OIE (Genève)
31 mai - 16 juin	→	95 ^{ème} session de la Conférence internationale du Travail (Genève)
16 juin	→	296 ^{ème} session du Conseil d'administration du BIT (Genève)
30 juin (Zagreb)	→	Conférence sur le dialogue social sectoriel pour les pays candidats à l'UE
3 - 5 juillet	→	Segment de haut niveau de l'ECOSOC (Genève)
12 juillet privé et la	→	Audience de l'Assemblée générale des Nations unies pour le secteur société civile sur la migration et le développement
20 - 21 juillet	→	7 ^{ème} Conférence de haut niveau de l'OIE du BIT et la <i>Japan Business Federation</i> des employeurs de l'Asie Pacifique (Ulan Baatar)
21 juillet Sud	→	Réunion du réseau emploi des organisations d'employeurs de l'Europe du Est (Split)
29 août - 1 ^{er} septembre	→	14 ^{ème} Réunion régionale asienne (Busan)
13 - 16 septembre	→	Réunion des membres européens de l'OIE (Bucarest)
18 - 20 septembre travail de	→	Réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce détail (Genève)
23 - 26 octobre	→	Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux (Genève)
2 - 17 novembre	→	297 ^{ème} session du Conseil d'administration du BIT et ses commissions (Genève)

EVÈNEMENTS SPÉCIAUX DURANT LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT)

- 30 mai → Session d'information sur la CIT pour les nouveaux participants employeurs (BIT)
- 31 mai → Dîner en l'honneur de François Perigot (Hôtel intercontinental)
- 5 juin → *Business climate and CSR in Russia* (BIT)
- 8 juin → Réunion OIE/OAT pour les employeurs arabes
- 8 juin → Assemblée générale de la Confédération panafricaine des Employeurs (CPE)